



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES MARITIMES (PIIM)

Annexe – Description du projet

Octobre 2021

Cette publication a été réalisée par la Direction générale du transport maritime, aérien et ferroviaire et éditée par la Direction générale des communications du ministère des Transports.

Le contenu de cette publication se trouve sur le site Web du ministère des Transports à l'adresse suivante : www.transports.gouv.qc.ca.

Pour obtenir des renseignements :

- composer le 511 (au Québec) ou le 1 888 355-0511 (partout en Amérique du Nord);
- consulter le site Web du ministère des Transports à l'adresse suivante : www.transports.gouv.qc.ca;
- écrire à l'adresse suivante :
Direction générale des communications
Ministère des Transports
500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 4.010
Montréal (Québec) H2Z 1W7

© Gouvernement du Québec, ministère des Transports, 2021

ISBN [xxxx] (PDF)

Dépôt légal – 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. Reproduction à des fins commerciales par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation écrite des Publications du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Programme d'investissement en infrastructures maritimes (PIIM)	1
Chapitre I – Instructions	3
Chapitre II – Identité du demandeur et portrait de l'organisation.....	3
Chapitre III – Description du projet.....	3
Nature du projet.....	3
Contexte du marché dans lequel évolue le demandeur et dans lequel s'inscrit le projet	3
Coûts prévus	4
Montage financier	4
Calendrier de réalisation du projet.....	5
Moyens prévus pour effectuer le suivi du projet et en assurer la reddition de comptes.....	5
Chapitre IV – Contribution du projet au regard des objectifs et des critères d'analyse du programme	5
Critères d'analyse pour les volets 1, 2 et 3.....	5
Critères d'analyse additionnels pour les volets 1 et 2.....	8

CHAPITRE I – INSTRUCTIONS

Le formulaire de demande d'aide financière doit être accompagné d'un document qui décrit clairement le projet afin d'assurer que celui-ci est admissible au Programme d'investissement en infrastructures maritimes (ci-après appelé « le programme ») et qu'il répond aux critères d'évaluation établis dans les modalités du programme.

Une réponse brève et complète est attendue à chacune des rubriques et questions, le tout dans l'ordre présenté ci-après. Si une rubrique ne s'applique pas au projet, veuillez l'indiquer.

Le Ministère peut exiger toute autre information pertinente au dossier.

CHAPITRE II – IDENTITÉ DU DEMANDEUR ET PORTRAIT DE L'ORGANISATION

1. Identité du demandeur
2. Description des activités de l'organisation
3. Bref historique de l'organisation et de sa croissance
4. Nombre d'employés
5. Chiffre d'affaires de la dernière année financière complète
6. Autres informations pertinentes à la compréhension globale de l'organisation

CHAPITRE III – DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

1. Décrire la situation actuelle (terminal, navire, équipement ou tout autre élément existant, et enjeux, problématiques, défis, objectifs ou autres éléments qui expliquent la nécessité du projet).
2. Décrire le projet, y compris la durée de vie des actifs.

Si cela est pertinent à la description du projet, joindre des cartes, des croquis ou des photos.

3. Démontrer de quelle façon le projet répond aux enjeux, aux problématiques, aux défis, aux objectifs ou aux autres éléments observés.

Contexte du marché dans lequel évolue le demandeur et dans lequel s'inscrit le projet

Marché

Décrire globalement le marché et l'état du secteur d'activité.

Clients

- Clientèles visées
- Types de marchandises
- Volume et fréquence pour les cinq premières années (au minimum)
- Origines et destinations prévues
- Autres informations pertinentes

Concurrents

- Qui sont les concurrents existants et à quels endroits sont-ils situés?
- Quels sont les avantages et les risques liés à l'arrivée d'un nouvel acteur sur le marché ou à l'augmentation de la capacité de ce marché?

Coûts prévus

Détailler les coûts relatifs au projet et joindre à la demande les soumissions reçues.

Élément	Coûts prévus (avant taxes)
Xyz	
Xyz	
Xyz	
...	
Total	

Montage financier

Indiquer le montage financier prévu pour le projet.

Source de financement	Montant
Requérant	
Gouvernement fédéral	

Source de financement	Montant
PIIM	
[nom du partenaire]	
[nom du partenaire]	
...	
Total	

Calendrier de réalisation du projet

Insérer un tableau démontrant les principales étapes de planification et de réalisation du projet ainsi que l'échéancier prévu.

Moyens prévus pour effectuer le suivi du projet et en assurer la reddition de comptes

De quelle façon prévoyez-vous documenter les informations requises pour la reddition de comptes et le suivi des indicateurs de performance du programme?

Se référer à la section « Processus de suivi et reddition de comptes des bénéficiaires » ainsi qu'à la section « Chapitre VIII – Reddition de comptes du programme » des modalités du programme afin de connaître les informations requises.

CHAPITRE IV – CONTRIBUTION DU PROJET AU REGARD DES OBJECTIFS ET DES CRITÈRES D'ANALYSE DU PROGRAMME

Décrire clairement et brèvement de quelle façon le projet répond aux critères d'analyse du programme.

Il est à noter que la qualité de la documentation fournie fait également partie des critères d'analyse.

Critères d'analyse pour les volets 1, 2 et 3

1. Soutenabilité financière et caractère indispensable de l'aide financière pour la réalisation du projet

Le Ministère évalue le montant d'aide financière nécessaire à la réalisation du projet et la capacité financière de l'organisation pour le soutien de l'utilisation des actifs à long terme une fois le projet réalisé.

Fournir l'argumentaire à cet égard ainsi que les informations suivantes :

Entreprise

- Les états des résultats prévisionnels annuels (flux financiers) du projet (et non de l'entreprise) sur une période de 5 ans.
 - o Présenter trois scénarios (pessimiste, réaliste et optimiste) en expliquant les hypothèses pour chacun et en justifiant les écarts entre chaque scénario (p. ex. : volatilité du prix du carburant, tonnage à transborder en fonction du marché, coût des matériaux, etc.).
 - o S'assurer que les flux financiers incluent les bénéfices nets avant amortissement et après impôt (soustraire l'impôt des bénéfices).
 - o Présenter les flux du projet seulement et non pas les investissements déjà réalisés.
 - o Ne pas inclure le coût du financement et l'indexation dans les flux financiers (ils seront pris en compte dans le taux d'actualisation).
- Le taux d'intérêt sur l'emprunt contracté pour le projet, ou le taux d'intérêt moyen sur les emprunts courants de l'entreprise.
- Le ratio d'endettement de l'entreprise.
- Le taux d'imposition de l'entreprise.
- La valeur résiduelle marchande (non fiscale) des actifs liés au projet, à l'année 5.

Organisme public

- Les états financiers complets (y compris les notes) des deux dernières années.
- Le plan d'investissement global (cinq dernières années, année courante et cinq années suivantes ou plus).
- Le dossier de crédit et réserves financières (capacité d'emprunt totale, état de l'utilisation de cette capacité, capacité d'emprunt résiduelle, etc.).
- Les prévisions financières du projet et de l'organisation (5 ans minimum).

2. Apport du projet aux objectifs du programme

À quels objectifs du programme et du volet concerné par la demande d'aide financière le projet répond-il?

3. Retombées sur la mobilité durable des personnes ou des marchandises et sur la fluidité des mouvements de transport

Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources,

donne et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.

- De quelle façon le projet contribue-t-il à la mobilité durable des marchandises?
- Est-ce que le projet génère une meilleure interface avec les réseaux terrestres et une meilleure intégration des modes de transport en zone portuaire?

4. Retombées économiques du projet au Québec et pour le développement des régions

Outre les investissements mentionnés précédemment, quelles sont les retombées économiques du projet pour le Québec et les régions?

Exemples :

- augmentation de la qualité des emplois (salaire moyen des emplois créés ou maintenus);
- meilleure attractivité de l'organisation;
- résilience accrue de l'organisation face au phénomène de la pénurie de main-d'œuvre;
- impacts sur l'économie locale et sur celle de l'ensemble de la région;
- amélioration de la pérennité de l'organisation.

5. Crédibilité du demandeur et expertise

Quels sont les projets majeurs que l'entreprise a menés dans le passé (pour les cinq années antérieures : année de réalisation, projet, coût)?

Décrire le niveau d'expérience de l'organisation et de l'équipe qui gère le projet.

6. Démonstration de l'existence du marché (lettre d'intention, étude de marché, autre)

Joindre à la demande des lettres ou des courriels d'intention ou d'intérêt de clients prêts à utiliser les nouveaux services ou les nouvelles infrastructures.

Est-ce qu'une étude de marché a été réalisée? Si oui, quels sont les résultats? Si non, sur quoi sont basées les prévisions de marché?

7. Intérêt public du projet, tel que l'acceptabilité sociale et le caractère multiusager du projet

- Acceptabilité sociale : quartier résidentiel, bruits, pollution, modification du paysage, quiétude des citoyens, etc.

- Appuis du milieu et des partenaires : Ville, MRC, associations, entreprises ou autres.
 - Une fois réalisé, le projet bénéficiera-t-il à d'autres usagers? Si oui, lesquels?
8. Bénéfices environnementaux et sociaux du projet, tels que la réduction des émissions de polluants atmosphériques et des bruits, la diminution des coûts d'entretien et de conservation du réseau routier, l'amélioration de la sécurité routière et la résistance aux changements climatiques
 9. Avantages du projet du point de vue de la sécurité des infrastructures, des équipements et des navires
 10. Contribution du projet à la sauvegarde ou à l'amélioration de la compétitivité d'infrastructures considérées comme importantes pour le système de transport et l'économie d'une région
 11. Démonstration que le projet n'aura pas pour effet de déplacer une activité vers d'autres ports, terminaux, quais ou centres de transbordement du Québec, à moins qu'il soit déterminé que ce déplacement est souhaitable au regard des objectifs de réduction des coûts environnementaux et sociaux des activités de transport

12. Enjeux

Quels sont les enjeux liés à la réalisation du projet et à sa viabilité? Comment seront-ils abordés?

13. Autres commentaires

Inscrire ici tout commentaire pertinent à faire ressortir des aspects ou des éléments qui n'ont pas été mentionnés dans les autres sections.

Critères d'analyse additionnels pour les volets 1 et 2

14. Apport à l'amélioration du réseau portuaire commercial stratégique du Québec

S'il y a lieu, de quelle façon le projet améliorera-t-il le réseau portuaire commercial stratégique du Québec?

[Portrait du transport maritime au Québec - Transports Québec \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

15. Avantages et intérêts du projet pour le ou les expéditeurs sur les plans opérationnel, concurrentiel, économique, financier et logistique

16. Complémentarité avec les autres modes de transport

Le projet est-il complémentaire avec d'autres modes de transport?

Si oui, lesquels et de quelle façon?

17. Apport à l'amélioration de l'offre et à la croissance des activités de transport maritime au Québec

- Y a-t-il une augmentation des activités de transport maritime?
- Est-ce un nouveau service qui s'ajoute à ceux existants?
- Y a-t-il d'autres éléments pertinents à soulever à ce sujet?

18. Contribution du projet à l'amélioration du positionnement concurrentiel et de la compétitivité du système de transport maritime du Québec

Quel est le positionnement du projet et de l'organisation par rapport aux concurrents?

19. Avantages du projet du point de vue du développement des zones industrialo-portuaires (IP)

S'il y a lieu, dans quelle zone IP ou à proximité de quelle zone IP se situe le projet?

Expliquer de quelle façon le projet contribue au développement de cette zone.

20. [Volet 2 seulement] Potentiel du projet au regard de la mise à la disposition des expéditeurs de nouvelles solutions logistiques, commerciales ou techniques en matière de transport maritime et intermodal, et ce, sur une base durable et compétitive

